

Poésie et tradition dans *Contrée* de Robert Desnos

Serge Simplicie NSANA*

Résumé

Extrait du recueil de poèmes *Contrée* de Robert Desnos, le poème «la rivière » traduit un tournant crucial du poète, de l'automatisme au délibéré. À travers ce texte étudié, le poète s'inscrit dans la perspective d'une obéissance sans mesure aux principes de création poétique à la tradition. Robert Desnos instaure alors une renaissance poétique par des sonnets rigoureusement construits au schéma balisé par les anciens. Ce qui fait de lui, l'un des grands versificateurs de son temps.

Mots-clés

Écriture surréaliste, Rythme et musicalité, Mouvement mélodique, Néoclassicisme et renaissance poétique.

Abstract

Excerpted from Robert Desnos' collection of poems, the poem "The River" reflects a crucial turning point for the poet, from automatism to deliberation. Through this studied text, the poet is part of the perspective of unsoeed obedience to the principles of poetic creation to tradition. Robert Desnos then instituted a poetic renaissance through sonnets rigorously constructed in the pattern marked by the ancients. This makes him one of the great versifiers of his time.

Keywords

Surrealist writing, Rhythm and musicality, Melodic movement, Neoclassicism and poetic renaissance.

Introduction

Dans son œuvre poétique, Robert Desnos (1900-1945) a expérimenté non seulement l'écriture surréaliste par l'exploration hypnotique et le rêve, mais aussi une diction poétique liée à la fragmentation et à l'inachèvement poétique. En effet, sa poésie initiale, celle de l'époque des « sommeils » et des « délires verbaux » construit une thématique

* Université Marien Ngouabi, Congo. E-mail : sergesimplicensana@gmail.com

paradoxe de l'homme face à son milieu. Mais sa production poétique de l'âge mûr, des années 40, peu de temps avant son arrestation et sa mort en 1945, répond à un souci nouveau du poète : celui, a-t-il affirmé lui-même, de "coordonner l'inspiration, le langage et l'imagination" dans des poèmes plus élaborés, plus rigoureusement construits.

Nous avons choisi de faire une lecture de ce recueil parce qu'il s'inscrit dans une dynamique de changement d'optique, de la « surréalité » à la structuration poétique traditionnelle. Dans cette réflexion, nous nous proposons d'analyser la structure formelle (rythme, musicalité et mouvement mélodique) de Robert Desnos à travers un poème du recueil *contrée* (1944)¹. Notre objectif est d'apprécier les formes classiques et les procédés majeurs qui fondent l'émergence de la poétique traditionnelle telle qu'éditée dans *l'Art poétique* de Boileau. Notre problématique se résume à la question suivante : Quels sont les procédés classiques majeurs qui caractérisent les textes du recueil ? Nous pensons que ce recueil de poèmes, de par sa structuration formelle, construit des valeurs spécifiques propres au classicisme. Il s'inscrit en effet, dans la perspective d'une obéissance rigoureuse à la rime, à la préoccupation logique, morale et esthétique. Ce qui intègre, par ce fait même, une dynamique de la tradition.

Pour mener à bien notre étude, nous aurons recours aux approches prosodique et stylistique. L'approche prosodique permet d'analyser les phénomènes de syllabation, d'accentuation et d'intonation qui véhiculent le message lié au référent : la mise en relief, l'injonction, l'exclamation, l'interrogation. Elle trouve son champ d'application nécessaire dans le texte poétique. Il s'agit d'une approche développée par Maurice Grammont (1961), et qui nous permettra d'examiner certaines instances de production poétique de notre corpus, comme la rime, le rythme et le mouvement mélodique. L'approche stylistique se fonde sur la recherche et l'interprétation des indices particuliers qui caractérisent un texte littéraire. Elle nous permettra en effet, d'éclairer le texte de notre corpus à partir de la forme ou signifiant sonore, de la répétition de certaines sonorités ou de la combinaison de certaines unités linguistiques. Notre étude se limitera de ce fait, au triple niveau de la structuration formelle, de l'analyse prosodique des rimes et du néoclassicisme et renaissance poétique.

¹ Nous avons travaillé avec l'édition Gallimard de 1962. L'ouvrage *Contrée* est donc ici précédé de *Calixto*.

1. Structuration formelle

Notre étude, comme nous l'avons annoncé, s'applique sur un texte extrait du recueil de poèmes *Contrée* de Robert Desnos. Il porte le titre : « La rivière ». Cet extrait se présente sous la forme de quatre réseaux de vers et se disposent formellement de la manière suivante :

La Rivière
D'un bord à l'autre bord j'ai passé la rivière
Suivant à pied le pont qui la franchit d'un jet
Et mêle dans les eaux son ombre et son reflet
Au fil bleui par le savon des lavandières.
J'ai marché dans le gué qui chante à sa manière.
Étoiles et cailloux sous mes pas le jonchaient.
J'allais vers le gazon, j'allais vers la forêt.
Où le vent frissonnait dans sa robe légère.
J'ai nagé. J'ai passé, mieux vêtu par cette eau
Que par ma propre chair et ma propre peau.
C'était hier. Déjà l'aube et le ciel s'épousent.
Et voici que mes yeux et mon corps sont pesants,
Il fait clair et j'ai soif et je cherche à présent
La fontaine qui chante au cœur d'une pelouse.
Contrée, p. 32.

L'œuvre poétique de Robert Desnos a fait, dans son ensemble, l'objet de plusieurs études (ouvrages, thèses, articles, revue etc.). Certains de ces travaux évoquent « l'évolution poétique de Robert Desnos », touchant ainsi la période post-surréaliste du poète, où il revint à des formes classiques². La particularité de notre travail réside sur le fait qu'aucune de ces études n'a été jusqu'à lors axée sur une approche prosodique complète, associant rythme, musicalité et mouvement mélodique. C'est dans cette perspective que notre première analyse formelle se propose, avec la prise en compte des règles fondatrices de la versification française, d'examiner les éléments constitutifs de notre corpus dans l'optique de la structure syllabique des vers.

² Dans son article : « Les sonnets de Desnos », *Poétiques de Robert Desnos* (1996), Alain Chevrier nous présente une vue expresse et panoramique des 36 sonnets en vers réguliers que recèle toute l'œuvre poétique de Robert Desnos.

1.1. Décompte syllabique des vers

Dans la conception traditionnelle, le vers est l'élément fondamental du texte poétique. C'est dans cette lancée que l'énoncé poétique classique se construit sous le respect scrupuleux des contraintes formelles de la versification française. Le regroupement de vers en réseau (strophe) s'organise également selon les règles de la métrique. Ainsi, la versification française autorise le regroupement de deux vers (distique), de trois vers (tercet), de quatre vers (quatrain), de cinq vers (quintil), de six vers (sizain), de sept vers (septain), de huit vers (huitain), de neuf vers (neuvain), de dix vers (dizain), de onze vers (onzain), de douze vers (douzain).

Le texte poétique qui constitue l'essentiel de notre corpus, se présente, sous une structuration de 14 vers rimés, répartis en quatre strophes : deux quatrains et deux tercets. Dans la métrique française, le nombre et la disposition des vers de ce texte obéissent au schéma du sonnet, un poème à forme fixe. Parlant de la structuration du sonnet, Nicolas Boileau (1946, p. 30) précise la chose suivante :

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,
Voulant pousser à bout tous les rimeurs français,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
Voulut qu'en deux quatrains, de mesure pareille,
La rime, avec deux sons, frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite, six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.

Cette première phase de décryptage nous conduit au décompte syllabique.

Le décompte syllabique du poème « La Rivière »

D'un bord à l'au tre bord j'ai pa ssé la ri vière	=12syllabes
Sui vant à pied le pon t qui la fran chit d'un jet	= 12 syllabes
Et mê le dans les eaux son om bre et son re flet	=12 syllabes
Au fl ble ui par le sa von des la van dières	= 12 syllabes
J'ai mar ché dans le gué qui chan te à sa ma nière	=12 syllabes
É toi les et ca illoux sous mes pas le jon chaient	= 12 syllabes
J'a llais vers le ga zon j'a llais vers la fo rêt	= 12 syllabes
Où le vent fri sson nait dans sa ro be lé gère	= 12 syllabes
J'ai na gé j'ai pa ssé mieux vè tu par ce tte eau	= 12 syllabes

Que par ma pro pre chai r et par ma pro pre peau	= 12 syllabes
C'é tait hier l' Dé jà l'au be et le ci el s'é pousent	= 12 syllabes
Et voi ci que mes yeux et mon corps sont pe sants	= 12 syllabes
Il fait clai r et j'ai soi f et je cher che à pré sent	= 12 syllabes
La fon tai ne qui chan te au cœur d'u ne pe louse	= 12 syllabes

Le décompte syllabique de ce texte poétique témoigne du souci majeur du poète de se conformer aux obligations de la métrique française, telle que pratiquée au XVII^e siècle. Notons alors, la régularité des alexandrins classiques (vers de 12 syllabes).

1.2. Procédés du décompte syllabique

La versification française recèle un certain nombre de procédés qui nous ont permis de faire le décompte syllabique de différents vers du texte de notre corpus.

1.2.1. Enchaînement consonantique

Dans la diction française, l'enchaînement consonantique intervient lorsque dans une chaîne sonore, la consonne finale articulée d'un mot précédent, dépourvue d'une voyelle, passe devant la voyelle initiale du mot suivant pour constituer une syllabe. Ces cas de figures sont remarquables dans le texte du corpus. Ainsi, nous pouvons les observer de la manière suivante :

« D'un bord à » [dœbɔra](v.1), « son ombre et » [sɔ̃nɔ̃bre](v.3), « qui chante à » [kiʃãta](v.5), « par cette eau » [parsɛto] (v.9), « propre chair et » [prɔpr(ə)ʃɛre](v.10), « l'aube et le ciel » [lɔbeləsɛl](v.11), « qui chante au cœur » [kiʃãtɔkœr](v.14), « il fait clair et j'ai soif et je cherche à » [ilfɛklɛʀɛʒɛswafɛʒəʃɛrʃa](v.13).

1.2.2. Procédé de liaison

Dans la versification française, on parle de la liaison lorsque dans une chaîne sonore, la consonne finale non articulée d'un mot précédent, passe devant la voyelle initiale du mot suivant pour constituer une syllabe. Ces cas sont présents dans le texte de notre corpus. Les cas de liaison se présentent donc de la manière suivante : « Suivant à pied » [syivãtapje] (v.2), « Dans les eaux son ombre » [dãlɛzɔsɔ̃nɔ̃br(ə)] (v.3),

« Étoiles et cailloux » [etwal(ə) **zekaju**] (v.6), « Mes yeux et mon corps » [Mɛzjɸzɛmðkɔr] (v.12).

1.2.3. Règle du « ə » muet

Le « ə » muet est maintenu lorsqu'il est placé au début d'une syllabe dite syllabe d'attaque. Ce cas de figure se présente partout dans le texte de notre corpus.

Le « ə » est encore maintenu lorsqu'il est placé entre trois (03) consonnes à l'intérieur du mot ou du vers. Dans le poème de notre corpus, ce cas est lisible à ce niveau :

« ma propre chair et ma propre peau » [maprɔprəʃɛremapropɔpɔ] (v.10), « je cherche à présent » [ʒəʃɔʁʃaprezā] (v.13), « l'autre bord » [lɔtrəbɔr] (v.1).

Cependant, le « ə » muet tombe lorsqu'il est placé entre deux (02) consonnes dans un mot ou dans un vers. Dans le poème « La rivière », ce cas peut se lire dans la structure suivante : « d'une pelouse » [dynpəluz] (v.14).

Le « ə » muet tombe également lorsqu'il est placé à la fin d'un groupe rythmique. Dans le poème « La rivière », nous pouvons lire ce cas à ce niveau : « rivière » [rivjɛr] (v.1), « lavandières » [lavādʒɛr] (v.4), « manière » [manjɛr] (v.5), « légère » [lezɛr] (v.8), « s'épousent » [sepuz] (v.11), « pelouse » [pəluz] (v.14).

1.2.4. Usage de la diérèse

La diérèse est la séparation de deux voyelles habituellement prononcées en une seule syllabe. Ce procédé favorise le ralentissement de la prononciation du mot³. Ce cas de figure se trouve particulièrement dans le poème « La rivière » à travers les structures suivantes : « Au | fil | ble | **ui** » [ɔ | fil | blə | yi] (v.4), « Le | ci | el » [ləsi | el] (v.11), « J'ai | soi | f » [ʒɛ | swa | f] (v.13).

³ La diérèse est une licence métrique, elle nous permet de prononcer distinctement deux voyelles qui, ne devaient former en principe qu'une syllabe. Elle nous permet en effet d'obtenir la régularité du vers.

1.2.5. Usage de la synérèse

La synérèse consiste à prononcer en une seule syllabe, deux voyelles habituellement séparées. Contrairement à la diérèse, la synérèse durcit le mot par le système d'abréviation. Ce cas de figure ne se trouve nulle part dans le poème de notre étude.

L'isométrie et la disposition textuelle des vers de notre corpus certifient que Robert Desnos obéit aux contraintes de la métrique française. Ce qui nous permet de dire que le poète Desnos, l'un des exemplaires de la surréalité, du vers libre et des "délires verbaux" se soucie à présent de la régularité des vers, ce qui lui permet de construire des sonnets classiques d'une perfection indéniable.

Cependant, cette étude formelle réalisée sur l'ensemble des éléments constitutifs de notre corpus est loin d'être achevée. D'autres études formelles doivent être nécessairement convoquées pour approfondir notre analyse prosodique telle qu'annoncée au sujet de la particularité de notre étude sur l'œuvre poétique de Robert Desnos.

2. Analyse prosodique des rimes

La versification française définit la rime comme un retour ou une répétition des mêmes sonorités à la fin d'au moins deux vers. La rime est donc conditionnée par la même prononciation de la dernière voyelle accentuée et tout ce qui suit, sur deux ou plusieurs vers.

2.1. Genre des rimes et leur alternance

Selon la métrique française, toute rime se construit par la prise en compte de son genre. Ce phénomène qui naît de la perception auditive des sonorités finales des vers nous conduit à distinguer deux genres de rime : une rime masculine (lorsque la dernière lettre de la syllabe est prononcée) et la rime féminine (lorsque la dernière lettre de la syllabe n'est pas prononcée).

La prosodie classique obéit à un souci majeur de conformité rythmique, favorisant ainsi l'alternance entre les rimes masculines et les rimes féminines.

Le texte poétique de notre corpus « La rivière » nous présente le schéma suivant :

FMMF - FMMF - MMFMMF⁴

La constatation faite à l'issue de cette étude sur le genre de rimes est que leur alternance ne se fait pas toujours de façon régulière entre les rimes masculines et les rimes féminines. Aussi, nous avons des rimes construites par l'assortiment du singulier et du pluriel : rivière | lavandière, forêt | jonchaient, pelouse | s'épousent.

Le non-respect de ces règles de la versification française dans la production du sonnet de type classique, n'éloigne nullement pas le poète à la réglementation des formes poétiques traditionnelles. Puisque, le tableau ci-après nous présente un certain nombre d'éléments caractéristiques du corpus de notre étude, lesquels nous prendrons le soin d'analyser pour voir si le sonnet desnosien obéit à l'idéal classique.

2.2. Tableau synoptique pour l'analyse des rime⁵

La présente étape nous permet de mettre en exergue tous les éléments visuels susceptibles de nous étaler le fonctionnement des rimes de tous les vers de notre corpus. Il s'agit à présent d'exposer, à travers un tableau dit synoptique, les mots de fin de vers, le nombre de syllabes, le genre de la rime, les sonorités de fin de vers, les composantes des rimes, la disposition des rimes et la qualité des rimes.

Tableau synoptique du poème « La rivière »

N° des vers	Mots de fin de vers	Nombre de syllabes	Genre de la rime	Sonorité de fin de vers	Composantes des rimes	Disposition des rimes	Qualité des rimes
01	Rivière	12 syllabes	féminine	rivjer	jer	A	Riche
02	Jet	12 syllabes	masculine	ʒe	E	B	Pauvre
03	Reffet	12 syllabes	masculine	røfle	E	B	Pauvre
04	lavandières	12 syllabes	féminine	lavådjer	jer	A	Riche
05	manière	12 syllabes	féminine	manjer	er	A	Suffisante
06	jonchaient	12 syllabes	masculine	ʒðʃe	ε	B	Pauvre
07	forêt	12 syllabes	masculine	fore	ε	B	Pauvre
08	légère	12 syllabes	féminine	lezjer	er	A	Suffisante
09	eau	12 syllabes	masculine	O	O	C	Pauvre
10	peau	12 syllabes	masculine	Po	O	C	Pauvre
11	s'épousent	12 syllabes	féminine	Sepuz	Uz	D	Suffisante
12	pesants	12 syllabes	masculine	pøzā	Zā	E	Suffisante
13	présent	12 syllabes	masculine	Prezā	Zā	E	Suffisante
14	pelouse	12 syllabes	féminine	pøluz	Uz	D	Suffisante

⁴ Par l'usage des abréviations, F = rime féminine et M = rime masculine.

⁵ Ce tableau est conçu selon le modèle du tableau synoptique proposé par Célestin Dadié Djah. (cf.art.cit).

2.3. Interprétation et commentaire des résultats

Le tableau synoptique présenté dessus nous offre une certaine lisibilité prosodique du corpus étudié. Il s'agit à présent de faire une interprétation et un commentaire sur les résultats.

2.3.1. Sonorités de fin de vers et composantes des rimes

La rime, comme nous l'avons souligné, se comprend comme un retour ou une reprise des mêmes sonorités à la fin d'au moins deux vers. Elle est de ce fait destinée à l'audition et ne peut s'intéresser qu'à une mise en exergue des phonèmes des fins de vers comme nous l'observons dans la colonne n° 5 du tableau. C'est à partir de cette transcription phonétique des mots de fin de vers que découlent les unités des sons qui contribuent à la composition de la rime.

Aussi, l'unité de phonèmes situés à la fin des différents vers peuvent-ils rimer deux à deux pour les deux quatrains (soit : ABBA - ABBA), deux à deux pour les deux premiers vers du sizain (soit : CC), et enfin deux à deux pour les quatre derniers vers du sizain (soit : DEED).

Cette unité de phonèmes placés dans la sixième colonne du tableau nous permet de déterminer la qualité des rimes que nous pouvons observer dans la dernière colonne du tableau.

2.3.2. Disposition des rimes

Pour le poème « La rivière » qui constitue l'essentiel du corpus de notre étude, les rimes se présentent en ordre embrassé (ABBA) dans les deux quatrains. Ce qui témoigne, dès cette première vue, de la régularité et même de la valeur intrinsèque de ce texte poétique.

Dans les tercets de ce poème étudié, la disposition des rimes vient corroborer la régularité du texte qui nous achemine vers une production du sonnet de type classique : (CCDEED).

Cependant, un texte poétique ne peut appartenir au rang du type de sonnet classique que s'il se conforme aux contraintes rigoureuses qui régissent la disposition des rimes. Ces principes de disposition des rimes permettent de distinguer trois types de sonnets classiques : le sonnet italien, représenté sous la schématisation suivante : (ABBA –

ABBA - CCDEED), le sonnet français représenté sous la schématisation suivante : (ABBA - ABBA - CCDEDE), et enfin le sonnet élisabéthain représenté de la manière suivante : (ABAB - ABAB - CDCDEE).

Schématiquement parlant, les sonnets italien et français ont une même disposition des rimes dans les deux quatrains (rimes embrassées) et au niveau des deux premiers vers du sizain (rimes suivies ou plates). La disparité entre ces deux types de sonnets (italien et français) s'avère par le fait que, si dans les quatre derniers vers du sonnet italien, les rimes se disposent de façon embrassée ; les quatre derniers vers du sonnet français portent des rimes croisées.

Dans le sonnet élisabéthain enfin, les rimes sont croisées aussi bien dans les deux quatrains que dans les quatre premiers vers du sizain. Elles sont plates ou suivies à la fin des deux derniers vers, comme le montre le schéma ci-dessus présenté.

Par conséquent, la disposition des rimes, telle que présentée dans ce tableau résultant du texte de notre corpus : « La rivière », se conforme fidèlement au cadre balisé par le schéma du sonnet de type italien. Ce qui inscrit, de ce point de vue, la poésie de Robert Desnos dans la dynamique du vers entrepris par les poètes classiques.

2.3.3. *Qualité des rimes*

Pour le texte poétique « La rivière » qui constitue la matière de notre étude, la qualité des rimes peut s'interpréter de manière satisfaisante. Nous constatons donc un équilibre entre les rimes pauvres (dont les sons en commun ne portent que sur un seul phonème) et les rimes suffisantes (dont les sons en commun portent sur deux phonèmes).

3. Néoclassicisme et la Renaissance poétique

La poésie traditionnelle, celle pratiquée par les anciens, avait grandement influencé la tendre enfance de Robert Desnos. Ainsi, son passage au mouvement surréaliste (1922-1929), n'avait nullement rompu sa "veine classique". Ce qui lui permettra, dès les années 1930 et 1940, bien avant sa mort, de repartir aux formes classiques. Selon Michel Murat (1988, p. 163), « le dernier visage de Desnos est celui d'un poète renaissant. Le poids du moment et l'ascèse qu'il favorise

restaurent un équilibre ; la poésie repart de l'avant, pour une saison brève et féconde que la mort interrompt. »

La présente analyse portera donc sur la diction et l'unité sonore des vers de notre corpus d'étude.

3.1. Diction des vers

Notre étude sur cet extrait de Robert Desnos nous conduit à présent de mettre en lumière, tout le jeu du rythme, de musicalité et du mouvement mélodique. L'étude sur l'articulation syllabique nous permettra de voir le fonctionnement de chaque vers.

3.1.1. Régularité syllabique

Comme nous l'avons observé au niveau du tableau synoptique, l'extrait poétique de notre corpus obéit au nombre de syllabes (12) qui régit les obligations de l'art classique sur la production du sonnet. Parlant de cette régularité syllabique, Michel Murat (1988, p. 169) note que « dans ses derniers recueils, Desnos laisse ouvert l'éventail formel, mais se concentre sur l'essentiel : le vers libre d'un côté, le sonnet d'alexandrins de l'autre. Le vers devient régulier, ... »

Cependant, le manque de ponctuation, notamment de la pause rythmique dans la plupart de ces vers complique la décomposition des alexandrins en différents groupes rythmiques. Le débit de ces vers devient dès lors continu, avec une ligne mélodique à un sommet unique ; c'est-à-dire, une partie montante, et une autre descendante. Aussi, ce mouvement unique, sans pause rythmique, nous permet-il d'établir la division ou la subdivision de ces vers en groupes rythmiques selon le sens ou l'idée principale de chacun des vers.

3.1.2. Vers césurés à l'hémistiche

Certains vers de l'extrait de notre corpus sont ponctués, selon le système d'alexandrins binaires, conforme à la réglementation classique : 6+6. Ce cas de figure est lisible au vers 7.

Dans son étude sur la situation de la métrique dans la poétique de Robert Desnos, Jean-Patrice Courtois (1996, p. 145) souligne ce qui suit :

Il faut donc retenir, pour ce moment, un Desnos instinctivement régulier lorsqu'il implique le poème dans une forme métrique. Reste qu'il y a un certain nombre de vers déviants, et déviants par rapport au modèle canonique de l'alexandrin, qui pourtant domine largement le corpus, le 6+6 classique.

Toutefois, dans d'autres cas, nous avons des vers ternaires : 3+3+6 (vers 9).

Notons également le système binaire en 3+9 (vers 11). Ainsi, la segmentation des structures de ces alexandrins en différentes pauses rythmiques engendre un débit discontinu et une ligne mélodique brisée.

3.2. Unité sonore des vers

Dans toute création poétique, les figures de sonorités occupent une place de choix. Dans l'extrait de notre étude, une unité sonore se fait remarquer. Selon Célestin Dadié Djah (2011, p. 110), l'unité sonore est « la réunion d'allitérations et d'assonances dans un ensemble de mots ou de vers ».

3.2.1. Allitération

L'allitération se comprend comme une reprise des sons consonantiques. Cette rhétorique des sonorités fourmille en nombre important dans notre corpus. Célestin Dadié Djah (art. cit.) pense que « son rôle essentiel est de rythmer le vers, de constituer une trame sonore du poème. Elle peut créer une harmonie imitative : elle évoque alors le bruit que ferait ce dont le poème parle. »

Notons donc, dans le poème « La rivière », les allitérations en consonnes occlusives sonores, articulées à résonnance nasales, avec vibration en [b] et [d] (vers 1, 4) ; en consonnes constrictives sonores en [ʒ] et [v] (vers 4, 7, 9, 13) ; en consonnes nasales sonores articulées en [m] et [n] (vers 5, 12, 10, 14) ; en consonnes constrictives sourdes en [ʃ], [s] et [f] (vers 3, 5, 13) ; en consonnes occlusives sourdes bilabiales en [p] (vers 9, 10) et dentales en [t] (vers 9) ; en consonnes liquides en [r] et [l] (vers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 14).

3.2.2. Assonance

L'assonance se comprend comme une répétition intentionnelle des sons vocaliques dans un même vers. Ces sons vocaliques se combinent alors aux différentes sonorités consonantiques pour former les syllabes.

Dans le poème « La rivière », nous pouvons observer les assonances en voyelles orales antérieures palatales en [i, e, ε, a, ə] (vers 1, 2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 13, 14) ; en voyelles orales postérieures vélaires en [u, o] (vers 1, 6, 10) ; en voyelles à résonance nasalisée en [an, on, in, un] (vers 2, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 14).

Cependant, dans notre analyse sur l'unité sonore de cet extrait de Robert Desnos, force est de constater que les cas d'interférence entre les allitérations sur les consonnes sourdes et sonores sont très peu remarquables.

Ces cas apparaissent accidentellement dans le vers 9, où les allitérations en consonnes occlusives sourdes [p] et [t] interfèrent avec les allitérations en consonnes constrictives sonores [ʒ]. De même dans le vers 10, on note l'interférence entre les allitérations en consonnes occlusives sourdes en [p] et les allitérations en consonnes nasales sonores en [m].

Ces quelques cas isolés de dissonance consonantique ne peuvent toutefois éloigner ce sonnet desnosien de l'idéal classique, puisque ce texte poétique ne peut s'accorder à l'esprit de l'écriture libre et automatique entreprise par le mouvement surréaliste dans lequel le poète Desnos a eu à jouer un rôle non négligeable.

Conclusion

L'analyse prosodique et stylistique du texte poétique « La rivière » extrait du recueil *Contrée* de Robert Desnos nous a permis de répertorier un certain nombre d'éléments inscrits dans le cadre de l'idéal de la production poétique classique. Dans cette perspective, force est de constater que le poète témoigne clairement de son schisme avec le mouvement surréaliste d'André Breton. À cet effet, le respect scrupuleux aux contraintes de la création poétique attesté chez Robert Desnos, place son œuvre et particulièrement le recueil *Contrée* dans la tradition et le classicisme du sonnet hérité de la pléiade. La désignation du titre de ce texte étudié (toujours thématique), la longueur des vers

(toujours des alexandrins), la disposition et l'alternance des rimes (toujours proche de l'idéal classique), participent à la poésie desnosienne de remplir l'essentiel des neuf critères du sonnet proposé par Roubaud⁶. Ce qui fait de Robert Desnos, l'un des sonnettistes et versificateurs irréprochables de tout son temps.

Bibliographie

- AQUIEN Michèle, 1990, *La versification*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».
- Boileau Nicolas, 1946, *L'Art poétique*, Paris, Hachette.
- BUCHOLE Rosa, 1956, *L'évolution poétique de Robert Desnos*, Bruxelles, Académie Royale de langue et de littérature française de Belgique.
- CORNULIER Benoît, 1982, *Théorie du vers*, Paris, Seuil.
- DADIE Djah Célestin, 2011, « Analyse prosodique des rimes dans le poème « crépuscule » de Birago Diop », *Annales de la Faculté des lettres et des sciences humaines*, Université Marien Ngouabi, n° 5, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 95-113.
- DESNOS Robert, 1962, *Contrée à la suite de Calixto*, Paris, édition. Gallimard.
- Flieder Laurent et Alic, 1996, *Poétiques de Robert Desnos*, Paris, éd. ENS.
- GRAMMONT Maurice, 1961, *Petit traité de versification française*, Paris, Armand Colin. 18^e édition.
- MALMBERG Bertil, 1971, *Les domaines de la phonétique*, Paris, PUF. coll. « sup "le linguiste" ».
- MAZALEYRAT Jean, 1974, *Éléments de métrique française*, Paris, A. Colin.
- MESCHONNIC Henri, 1982, *Critique du rythme*, Paris, Verdier.
- MICHEL Murat, 1988, *Robert Desnos : Les grands jours du poète*, Paris, José Corti.
- ROUBAUD Jacques, 1990, « La forme du sonnet français de Marot à Malherbe », *Cahiers de poétique comparée*, numéros 17-18-19, I, Publications langues 0, Paris, p. 17-18.

⁶ Selon Jacques Roubaud, un sonnet traditionnel doit obéir aux neuf critères : (la désignation ; la disposition (2Q + 2T) ; les mètres ; les formules des rimes des quatrains ; la disposition des rimes des tercets ; l'intrication ; l'attaque ; l'alternance des rimes ; la longueur). Cf. art. cit.